

Après avoir ordonné aux Israélites de ruiner l'olâtrie dans le pays de Chanaan, le Seigneur leur dit : « Vous viendrez *au lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi* d'entre toutes vos tribus pour y établir son nom et pour y habiter ; et vous offrirez *en ce lieu* vos holocaustes et vos victimes, etc. (1) »

Plus tard, Salomon adresse à Dieu, le jour de la dédicace du temple, une magnifique prière, afin qu'il daigne ouvrir les yeux *sur cette maison* et exaucer son serviteur *en ce lieu* où il a promis que son nom serait invoqué ; il supplie le Seigneur d'écouter favorablement tous ceux qui viendront le prier dans le temple (2).

Voyez encore Naaman, l'Assyrien, qui est guéri de la lèpre, en se plongeant sept fois dans les eaux du Jourdain, et qui demande ensuite à Elisée la permission d'emporter avec lui la charge de deux mulets de terre, afin de pouvoir offrir à Dieu sur cette terre, dans son propre pays, un sacrifice qu'il ne lui était pas possible d'aller offrir jusqu'à Jérusalem (3).

Lorsque l'eunuque d'Ethiopie rencontra le diacre Philippe qui lui expliqua la prophétie d'Isaïe

(1) Deut. XII, 5, 7.

(2) II Paral. VI, 20, etc.

(3) IV Rois, v, 17.